

Rapport de la Commission concernant le préavis Municipal 8-3/25

Place de stockage pour plaquettes de bois - Demande de crédit

Au conseil communal de et à 1373 Chavornay

Corcelles-sur-Chavornay, le 25 octobre 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission, composée de MM. Steve Gruaz, Jean-Marc Beauverd, Aditya Yellepeddi et présidée par Mme Inés Sancho Dupraz, rapporteuse a siégé le 22 octobre 2025 en présence de M. Pascal Desponds, Municipal, afin d'étudier le préavis susmentionné. Lors de cette séance, étaient également présents M. Ken Decrausaz, et M. David Holland gardes forestiers. La commission a siégé à 4 vu la difficulté à trouver une date de rencontre en raison de vacances.

La commission remercie MM. Desponds, Holland et Decrausaz pour leur exposé de la situation, et leurs réponses données aux différentes questions posées.

Introduction :

Le préavis propose au Conseil Communal la construction d'une place de stockage pour plaquettes de bois. Il s'agit d'un couvert pour les plaquettes et d'un espace pour des billes de bois.

L'objectif est d'assurer un circuit court et une autonomie communale pour la partie « bois » du chauffage du site du Verneret.

Analyse et commentaires de la commission :

Le site du Verneret est connecté à une centrale de chauffage équipée d'une chaudière à gaz et d'une chaudière à plaquettes. Cette centrale produit l'eau chaude sanitaire et l'eau chaude pour le chauffage.

Le partie chauffage à plaquettes n'est utilisée que pendant l'hiver. Pour cette année, c'est une entreprise d'Yverdon qui fournit les plaquettes, en attendant notre propre système.

La solution proposée est chiffrée à 440'000.-TTC y compris 5 % de divers et imprévus. Le projet a été travaillé afin d'atteindre ces coûts. Au départ, un projet nettement plus grand avait été étudié autour de 720'000.-

Les travaux prévus sur la parcelle 3200 sont dimensionnés pour pouvoir répondre à la demande de la commune soit un peu plus de 600 m3 pour la centrale actuelle du Verneret. Le bois utilisé pourrait venir intégralement de la commune de Chavornay, au pire intégralement du triage. Le site sera entouré

d'une haie et non clôturé. Le transport des plaquettes entre ce site et le Verneret devrait être réalisé par environ 10 à 12 camions par an. La Municipalité nous indique qu'elle veillera à ce que ce transport se fasse hors des heures scolaires pour ne pas mettre en danger les enfants notamment.

Le projet apparaît donc comme intéressant à la commission et il permet de valoriser une source d'énergie locale et renouvelable avec un emploi local également. Elle se prononce donc favorablement à sa réalisation.

Malheureusement ce type de projet ne semble faire l'objet d'aucune subvention de la part du Canton.

Conclusion :

Vu ce qui précède, la commission, à l'unanimité, invite le Conseil communal à prendre la décision suivante :

- Vu le préavis 8-3/25
- Ouï le rapport de la commission ad hoc,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- D'autoriser la Municipalité à procéder aux travaux de construction d'une place de stockage pour plaquettes de bois sur la parcelle 3200 de la Commune.
- D'accorder à ce titre un crédit de 440'000.-
- De régler ces travaux par la trésorerie courante qui fera l'objet d'un compte amortissable en 30 ans et si cette dernière n'était pas suffisante de recourir à un emprunt.

La commission :

Jean-Marc Beauverd

Steve Gruaz

Inés Sancho Dupraz

Aditya Yellepeddi